

tent chacun entre deux agents qui les emmenaient au poste de la rue Crébillon, leurs camarades, qui sont maintenant au nombre d'un millier dans la rue de l'École-Médecine, tentent de les délivrer. De violents boulevards se produisent.

Pendant ce temps, dans la cour, les manifestants réclament la démission du doyen et du président du jury et lancent des tomates sur les agents.

Lorsque le calme est un peu revenu, les manifestants nomment trois délégués qui protestent auprès de M. Touhy contre l'intervention de la police.

Le directeur de la police municipale déclare qu'il a un ordre.

Cette réquisition est signée du professeur Boucard, président du jury.

Les manifestants protestent. Ils déclarent que la réquisition n'est pas régulière et qu'elle aurait dû être signée du doyen M. Landouzy.

Une délégation est chargée d'aller protester en ce sens auprès de M. Landouzy. Comme ce dernier refuse de la recevoir, les cris de « démission » redoublent.

Dans la rue une bagarre se produit ; plusieurs agents sont blessés ; l'étudiant Bailly reçoit un coup de poing à la tempe et un coup de pied dans le côté. Un brigadier a le fourreau de son épée tordu et est blessé à la main.

Une première section de la garde républicaine est appelée.

Elle est accueillie avec des cris de : « Viva l'armée ! Viva la garde ! » On demande aussi : « Des canons ! Des canons ! » Le préfet de police arrive à pied. Il est en colère et accablé.

À l'intérieur, les manifestants chantent la « Marseillaise » ; ce qui est dans la rue leur répond.

Violente bagarre  
Plusieurs blessés

Deux autres sections de la garde pénètrent dans la cour. Une d'elles est obligée, aussitôt de faire volte-face et de venir au secours des agents de service à la porte qui ne peuvent maintenir les manifestants, ceux-ci voulant à toute force entrer.

Une collision se produit, elle est terrible. Il y a de nombreux blessés de part et d'autre. L'étudiant Armand, gravement blessé, est porté à l'hôpital. Il va être opéré. Deux agents arrivent à le saisir et à l'emporter dans une des salles où il reçoit les soins nécessaires.

C'est le signal d'une violente manifestation. Dans la cour, les étudiants ont pris les armes : « Assassins ! Assassins ! » Quelques arrestations sont encore opérées.

Les gardes font évacuer la cour. Les gardes et les agents forment un cordon qui entoure la cour ; en se reserrant, ils chassent devant eux les manifestants. L'opération est longue et ne s'effectue qu'après plusieurs heures.

Dans la rue, les cris redoublent ; de temps à autre, les agents sont obligés d'intervenir pour écarter les plus audacieux qui voudraient rentrer.

À une heure et demie, les candidats au concours sont appelés ; ils sont conduits au petit amphithéâtre, où la garde en armes a été massée.

Le jury entra dans la salle. Il est violemment conspué ; M. Marié veut parler et les cris couvrent sa voix.

Le président du jury et ses collègues se soustraient et se retirent ; les manifestants applaudissent et crient : « Démission ! Démission ! »

La garde fait évacuer l'amphithéâtre ; dix candidats qui veulent passer l'examen entrent dans la salle des thèses numéro 2 ; les autres sont emmenés dans une salle où ils tiennent une réunion. Plusieurs d'entre eux protestent contre l'examen en question et déclarent qu'il n'a pas lieu ; que les manifestations se répéteront et se poursuivront jusqu'à ce qu'une décision intervienne pour le rayer des programmes.

UN SOLEILLAND ANGLAIS  
Une fillette violée et mutilée

London, 21 décembre. — Un enfant de dix ans, fille d'un mineur de charbon, habitant près de Newcastle, disparaît, il y a deux jours.

Les recherches commencèrent immédiatement. C'est seulement aujourd'hui, dans l'après-midi qu'on découvrit son cadavre dans une fosse à huit cents mètres de son logis. La fillette avait été violée et mutilée. On a arrêté un ouvrier mineur âgé de soixante ans, soupçonné d'être l'auteur de l'horrible attentat.

UN CONDAMNÉ À MORT  
gracié comme aviateur

Madrid, 21 décembre. — On mande de Mexico un curieux cas de grâce d'un condamné à mort nommé Fragoso, qui avait assassiné sa maîtresse.

FRUILLÉTON DU 22 DÉCEMBRE, N. 23

LE CHEVALIER  
de  
MAISON-ROUGE

Geneviève prit la lettre d'une main dont elle se pouvait dissimuler le tremblement.

Dixmer suivit des yeux ; ses yeux parcouraient chaque ligne.

« Eh bien ? dit-il quand elle eut fini. — Eh bien, je pense que M. Maurice Lindy est un bonhomme, répondit Geneviève avec le plus grand calme, et qu'il n'y a rien à craindre de son côté. — Vous croyez qu'il ignore quelles sont les personnes que vous avez été visiter à l'hôtel ? — Non, dit Geneviève ; je crois qu'il était à l'hôtel. — Pourquoi donc cette brusque détermination ? Vous n'êtes pas hier ou plus tard que vous n'avez été à l'hôtel ? — Non, dit Geneviève ; je crois qu'il était à l'hôtel. — Pourquoi donc cette brusque détermination ? Vous n'êtes pas hier ou plus tard que vous n'avez été à l'hôtel ? — Non, dit Geneviève ; je crois qu'il était à l'hôtel. »

Bien ! dit Dixmer avec une légère contraction des muscles de son visage ; bien, rappelez-vous tous vos souvenirs, Geneviève.

« Oui, reprit la jeune femme, oui, je me rappelle ; hier il était maussade ; M. Maurice est un peu tyran dans ses amitiés... et nous avons quelquefois boudés des semaines entières. — Ce serait donc une simple bouderie ? demanda Dixmer. — C'est probable. — Geneviève, dans votre position, compreniez-vous bien que ce soit une bouderie ? nous faut, c'est une certitude. — Eh bien, mon ami... en suis certaine. — Cette lettre alors ne serait qu'un prétexte pour ne point revenir à la maison ? — Non, dit Geneviève, vous ne savez pas ce que vous dites de pareilles choses ? — Dites, Geneviève, répondit Dixmer, car à toute autre femme que vous je ne les demanderais pas. — C'est un prétexte, dit Geneviève en baissant les yeux. — Ah ! fit Dixmer. — Puis, après un moment de silence, retirant de son gilet et appuyant sur le dossier de la chaise de sa femme une main avec laquelle venait de couvrir les balancements de son cœur : — Rendez-moi un service, chère amie, fit Dixmer. — Et lequel ? demanda Geneviève en se retournant d'un air étonné. — Écrivez jusqu'à l'ombre d'un danger ; Maurice est peut-être plus avant dans nos secrets que nous ne le soupçonons. Ce que vous croyez un prétexte est peut-être une réalité. Écrivez-lui un mot. — Non, dit Geneviève en tressaillant. — Oui, vous ; dites-lui ce que vous avez écrit dans la lettre et que vous désirez avoir l'explication ; il viendra, vous l'interro-

gerez et vous devinez très facilement alors de quoi il est question. — Oh ! non, certes, s'écria Geneviève, je ne puis faire ce que vous dites ; je ne le ferai pas. — Chère Geneviève, quand des intérêts aussi puissants que ceux qui reposent sur nous sont en jeu, comment reculez-vous devant de misérables considérations d'amour-propre ? — Je vous ai dit mon opinion sur Maurice, monsieur, répondit Geneviève ; il est honnête, il est chevaleresque, mais il est capricieux et je ne veux pas subir d'autres servitudes que celle de mon mari. — Cette réponse fut faite à la fois avec tant de calme et de fermeté, que Dixmer comprit qu'il insistait, en ce moment du moins, serait inutile. Il se leva, dit adieu à Geneviève et sortit. — Maurice l'attendait avec inquiétude. Dixmer lui raconta moi pour moi ce qui venait de se passer. — Bien, répondit Maurice, restons-en donc là et n'y pensons plus. Plutôt que de causer une ombre de souci à votre femme, plutôt que de blesser l'amour-propre de Geneviève, je renonce à l'explication, vous croyez ? — Dixmer lui posa la main sur l'épaule. — Vous êtes fou, monsieur, lui dit-il en regardant fixement, ou vous ne pensez pas un mot de ce que vous dites. — Comment, Dixmer, vous croyez ? — Je crois, chevalier, que vous n'êtes pas plus maître que moi de laisser aller vos sentiments à l'impulsion de votre cœur. Ni vous, ni moi, ni Geneviève ne nous appartenons, Monsieur. Nous sommes des choses appartenues à défendre un principe, et les principes s'appuient sur les choses, qu'ils écrasent. — Maurice tressaillit et garda le silence, un

# Le Parricide de Quiévy

Le coupable a été transféré à la prison de Cambrai et tout fait supposer qu'il ne tardera pas à passer des aveux. Comment s'est déroulée l'horrible scène du crime.

L'ATTITUDE DU COUPABLE  
L'abominable crime que nous avons relaté hier a produit dans toute la région du Cambresis une émotion considérable.

LA SEANCE DE NUIT DE LA CHAMBRE. — LE RAPPORT DE M. DOUMER  
Paris, 21 décembre. — La séance de nuit s'ouvre à huit heures.

LE RAPPORT DE M. DOUMER  
Paris, 21 décembre. — M. Doumer, rapporteur général du budget, a déposé, comme nous le disions plus haut, son rapport sur le budget de 1909, modifié par le Sénat.

LA SCENE DU CRIME  
On peut facilement reconstituer l'horrible scène. Le meurtrier a fait d'un coup de couteau, dans la poitrine, dans le dos, dans le ventre, un grand nombre de blessures.

A ARQUES  
Une fillette brulée vive  
Un terrible accident s'est produit samedi dernier, vers onze heures du matin, à Malbevoix (Arques).

LES MANIFESTATIONS  
à la Faculté de Médecine  
Paris, 21 décembre. — A 5 heures, les étudiants se sont réunis en la salle des Sociétés savantes.

LE PREFET DE POLICE HARANGUE LES ETUDIANTS  
Paris, 21 décembre. — Le préfet de police a harangué les étudiants.

LE CONGÉ DU JOUR DE L'AN  
dans les Ecoles Primaires  
Les vacances du Jour de l'An commenceront pour toutes les écoles publiques du département, le Mercredi 30 Décembre, après la classe du soir, et finiront le Lundi soir 6 Janvier.

L'AFFAIRE MORIZOT  
En appel. — Les conclusions du ministère public.

LE JUGE INTERROGE MARIETTE  
Paris, 21 décembre. — Mariette Wolff a été entendue hier par M. André. Le magistrat s'est borné à lui demander des explications sur de nombreux points de détail.

LA TURQUIE CONSTITUTIONNELLE  
Les députés sont mécontents du discours  
Constantinople, 21 décembre. — La majorité des députés ne se montre pas satisfaite du discours du trône et elle attend avec impatience de connaître le programme du gouvernement que celui-ci présentera à la Chambre.

LA QUESTION DES BALKANS  
L'annonce de la Bosnie-Herzégovine  
Saint-Petersbourg, 21 décembre. — Le « Novoyé Vremia » confirme la nouvelle que la triple entente réclamera que la Bosnie et l'Herzégovine soient dotées d'un statut organique, rappelant l'autonomie accordée en 1870 à la Roumélie orientale.

LES AFFAIRES DU MAROC  
M. REGNAULT TRAIT A FEZ  
Tanger, 21 décembre. — Le bruit court, ici, assez sérieusement, que M. Regnaud traiterait à Fez la question de la frontière algéro-marocaine.

COURS DES COTONS  
Le Havre, 21 décembre. — Clôture du marché des cotons. Tendance soutenue, ventes 2900. Décembre, 56.25. — Janvier à juin, 56.37. — Juillet, 56.50. — Août, 56.37. — Septembre, 56.37. — Octobre, 55.75. — Novembre, 55.37.

# DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

## Le Budget de 1909

LA SEANCE DE NUIT DE LA CHAMBRE. — LE RAPPORT DE M. DOUMER  
Paris, 21 décembre. — La séance de nuit s'ouvre à huit heures.

LE RAPPORT DE M. DOUMER  
Paris, 21 décembre. — M. Doumer, rapporteur général du budget, a déposé, comme nous le disions plus haut, son rapport sur le budget de 1909, modifié par le Sénat.

LA SCENE DU CRIME  
On peut facilement reconstituer l'horrible scène. Le meurtrier a fait d'un coup de couteau, dans la poitrine, dans le dos, dans le ventre, un grand nombre de blessures.

A ARQUES  
Une fillette brulée vive  
Un terrible accident s'est produit samedi dernier, vers onze heures du matin, à Malbevoix (Arques).

LES MANIFESTATIONS  
à la Faculté de Médecine  
Paris, 21 décembre. — A 5 heures, les étudiants se sont réunis en la salle des Sociétés savantes.

LE PREFET DE POLICE HARANGUE LES ETUDIANTS  
Paris, 21 décembre. — Le préfet de police a harangué les étudiants.

LE CONGÉ DU JOUR DE L'AN  
dans les Ecoles Primaires  
Les vacances du Jour de l'An commenceront pour toutes les écoles publiques du département, le Mercredi 30 Décembre, après la classe du soir, et finiront le Lundi soir 6 Janvier.

L'AFFAIRE MORIZOT  
En appel. — Les conclusions du ministère public.

LE JUGE INTERROGE MARIETTE  
Paris, 21 décembre. — Mariette Wolff a été entendue hier par M. André. Le magistrat s'est borné à lui demander des explications sur de nombreux points de détail.

LA TURQUIE CONSTITUTIONNELLE  
Les députés sont mécontents du discours  
Constantinople, 21 décembre. — La majorité des députés ne se montre pas satisfaite du discours du trône et elle attend avec impatience de connaître le programme du gouvernement que celui-ci présentera à la Chambre.

LA QUESTION DES BALKANS  
L'annonce de la Bosnie-Herzégovine  
Saint-Petersbourg, 21 décembre. — Le « Novoyé Vremia » confirme la nouvelle que la triple entente réclamera que la Bosnie et l'Herzégovine soient dotées d'un statut organique, rappelant l'autonomie accordée en 1870 à la Roumélie orientale.

LES AFFAIRES DU MAROC  
M. REGNAULT TRAIT A FEZ  
Tanger, 21 décembre. — Le bruit court, ici, assez sérieusement, que M. Regnaud traiterait à Fez la question de la frontière algéro-marocaine.

COURS DES COTONS  
Le Havre, 21 décembre. — Clôture du marché des cotons. Tendance soutenue, ventes 2900. Décembre, 56.25. — Janvier à juin, 56.37. — Juillet, 56.50. — Août, 56.37. — Septembre, 56.37. — Octobre, 55.75. — Novembre, 55.37.

## L'affaire Steinheil

LE JUGE INTERROGE MARIETTE  
Paris, 21 décembre. — Mariette Wolff a été entendue hier par M. André. Le magistrat s'est borné à lui demander des explications sur de nombreux points de détail.

LA TURQUIE CONSTITUTIONNELLE  
Les députés sont mécontents du discours  
Constantinople, 21 décembre. — La majorité des députés ne se montre pas satisfaite du discours du trône et elle attend avec impatience de connaître le programme du gouvernement que celui-ci présentera à la Chambre.

LA QUESTION DES BALKANS  
L'annonce de la Bosnie-Herzégovine  
Saint-Petersbourg, 21 décembre. — Le « Novoyé Vremia » confirme la nouvelle que la triple entente réclamera que la Bosnie et l'Herzégovine soient dotées d'un statut organique, rappelant l'autonomie accordée en 1870 à la Roumélie orientale.

LES AFFAIRES DU MAROC  
M. REGNAULT TRAIT A FEZ  
Tanger, 21 décembre. — Le bruit court, ici, assez sérieusement, que M. Regnaud traiterait à Fez la question de la frontière algéro-marocaine.

COURS DES COTONS  
Le Havre, 21 décembre. — Clôture du marché des cotons. Tendance soutenue, ventes 2900. Décembre, 56.25. — Janvier à juin, 56.37. — Juillet, 56.50. — Août, 56.37. — Septembre, 56.37. — Octobre, 55.75. — Novembre, 55.37.

LES AFFAIRES DU MAROC  
M. REGNAULT TRAIT A FEZ  
Tanger, 21 décembre. — Le bruit court, ici, assez sérieusement, que M. Regnaud traiterait à Fez la question de la frontière algéro-marocaine.

COURS DES COTONS  
Le Havre, 21 décembre. — Clôture du marché des cotons. Tendance soutenue, ventes 2900. Décembre, 56.25. — Janvier à juin, 56.37. — Juillet, 56.50. — Août, 56.37. — Septembre, 56.37. — Octobre, 55.75. — Novembre, 55.37.

LES AFFAIRES DU MAROC  
M. REGNAULT TRAIT A FEZ  
Tanger, 21 décembre. — Le bruit court, ici, assez sérieusement, que M. Regnaud traiterait à Fez la question de la frontière algéro-marocaine.

COURS DES COTONS  
Le Havre, 21 décembre. — Clôture du marché des cotons. Tendance soutenue, ventes 2900. Décembre, 56.25. — Janvier à juin, 56.37. — Juillet, 56.50. — Août, 56.37. — Septembre, 56.37. — Octobre, 55.75. — Novembre, 55.37.

LES AFFAIRES DU MAROC  
M. REGNAULT TRAIT A FEZ  
Tanger, 21 décembre. — Le bruit court, ici, assez sérieusement, que M. Regnaud traiterait à Fez la question de la frontière algéro-marocaine.

COURS DES COTONS  
Le Havre, 21 décembre. — Clôture du marché des cotons. Tendance soutenue, ventes 2900. Décembre, 56.25. — Janvier à juin, 56.37. — Juillet, 56.50. — Août, 56.37. — Septembre, 56.37. — Octobre, 55.75. — Novembre, 55.37.

LES AFFAIRES DU MAROC  
M. REGNAULT TRAIT A FEZ  
Tanger, 21 décembre. — Le bruit court, ici, assez sérieusement, que M. Regnaud traiterait à Fez la question de la frontière algéro-marocaine.

COURS DES COTONS  
Le Havre, 21 décembre. — Clôture du marché des cotons. Tendance soutenue, ventes 2900. Décembre, 56.25. — Janvier à juin, 56.37. — Juillet, 56.50. — Août, 56.37. — Septembre, 56.37. — Octobre, 55.75. — Novembre, 55.37.

LES AFFAIRES DU MAROC  
M. REGNAULT TRAIT A FEZ  
Tanger, 21 décembre. — Le bruit court, ici, assez sérieusement, que M. Regnaud traiterait à Fez la question de la frontière algéro-marocaine.

COURS DES COTONS  
Le Havre, 21 décembre. — Clôture du marché des cotons. Tendance soutenue, ventes 2900. Décembre, 56.25. — Janvier à juin, 56.37. — Juillet, 56.50. — Août, 56.37. — Septembre, 56.37. — Octobre, 55.75. — Novembre, 55.37.

## Dernières Nouvelles REGIONALES

Notre Gagnant du Gros Lot

COMPLÉMENTS DE RENSEIGNEMENTS SUR L'HEUREUX POSSESSOR DU BON BILLET ET SA FAMILLE

Notre Gagnant du Gros Lot

COMPLÉMENTS DE RENSEIGNEMENTS SUR L'HEUREUX POSSESSOR DU BON BILLET ET SA FAMILLE

Notre Gagnant du Gros Lot

COMPLÉMENTS DE RENSEIGNEMENTS SUR L'HEUREUX POSSESSOR DU BON BILLET ET SA FAMILLE

Notre Gagnant du Gros Lot

COMPLÉMENTS DE RENSEIGNEMENTS SUR L'HEUREUX POSSESSOR DU BON BILLET ET SA FAMILLE

Notre Gagnant du Gros Lot

COMPLÉMENTS DE RENSEIGNEMENTS SUR L'HEUREUX POSSESSOR DU BON BILLET ET SA FAMILLE

Notre Gagnant du Gros Lot

COMPLÉMENTS DE RENSEIGNEMENTS SUR L'HEUREUX POSSESSOR DU BON BILLET ET SA FAMILLE

Notre Gagnant du Gros Lot

COMPLÉMENTS DE RENSEIGNEMENTS SUR L'HEUREUX POSSESSOR DU BON BILLET ET SA FAMILLE

Notre Gagnant du Gros Lot

BAPTÈME DELESPOUL-NAVEZ  
Universallement le meilleur  
DRAGÉS - CHOCOLATS  
LILLE - Rue Nationale, 89 LILLE